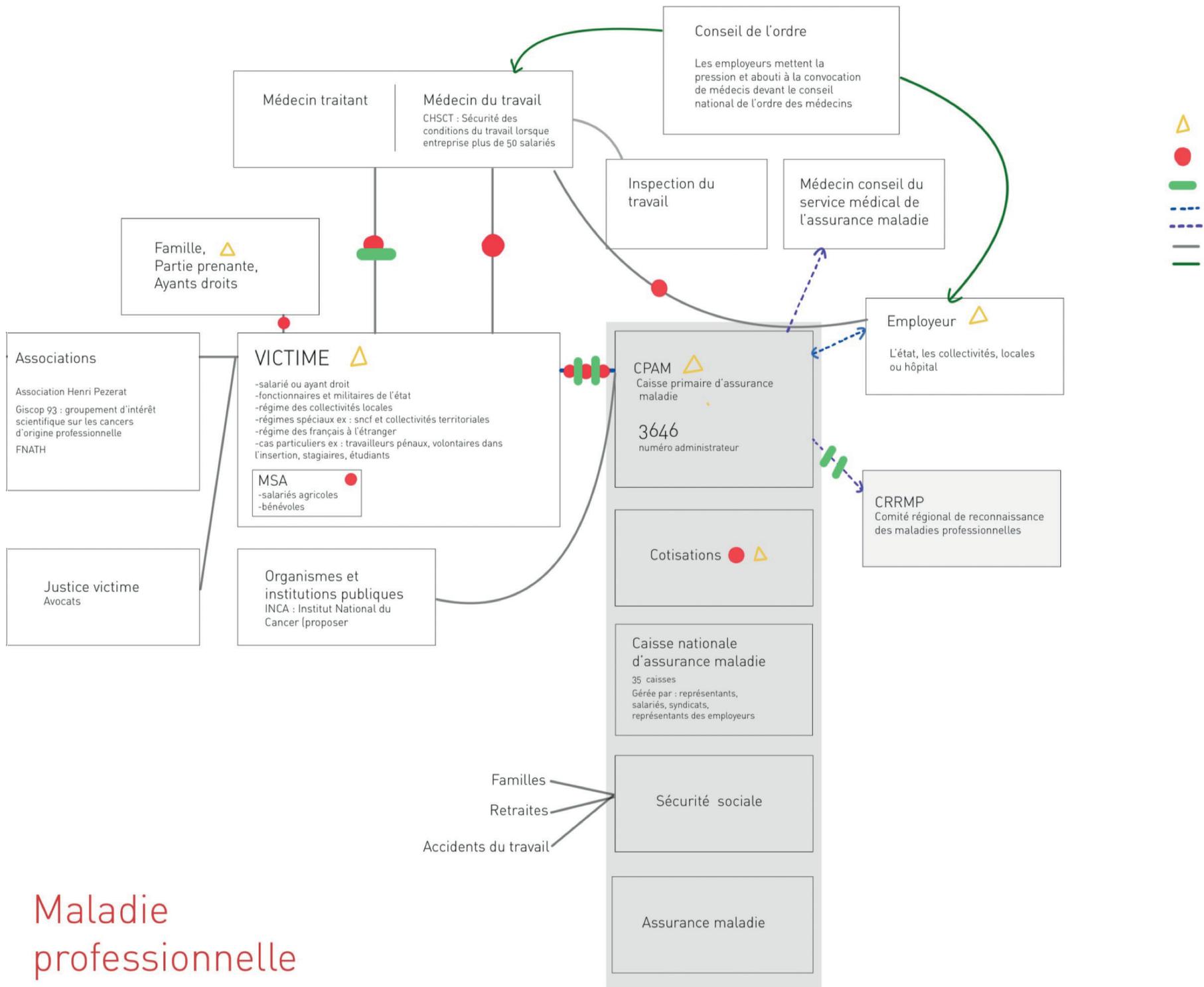
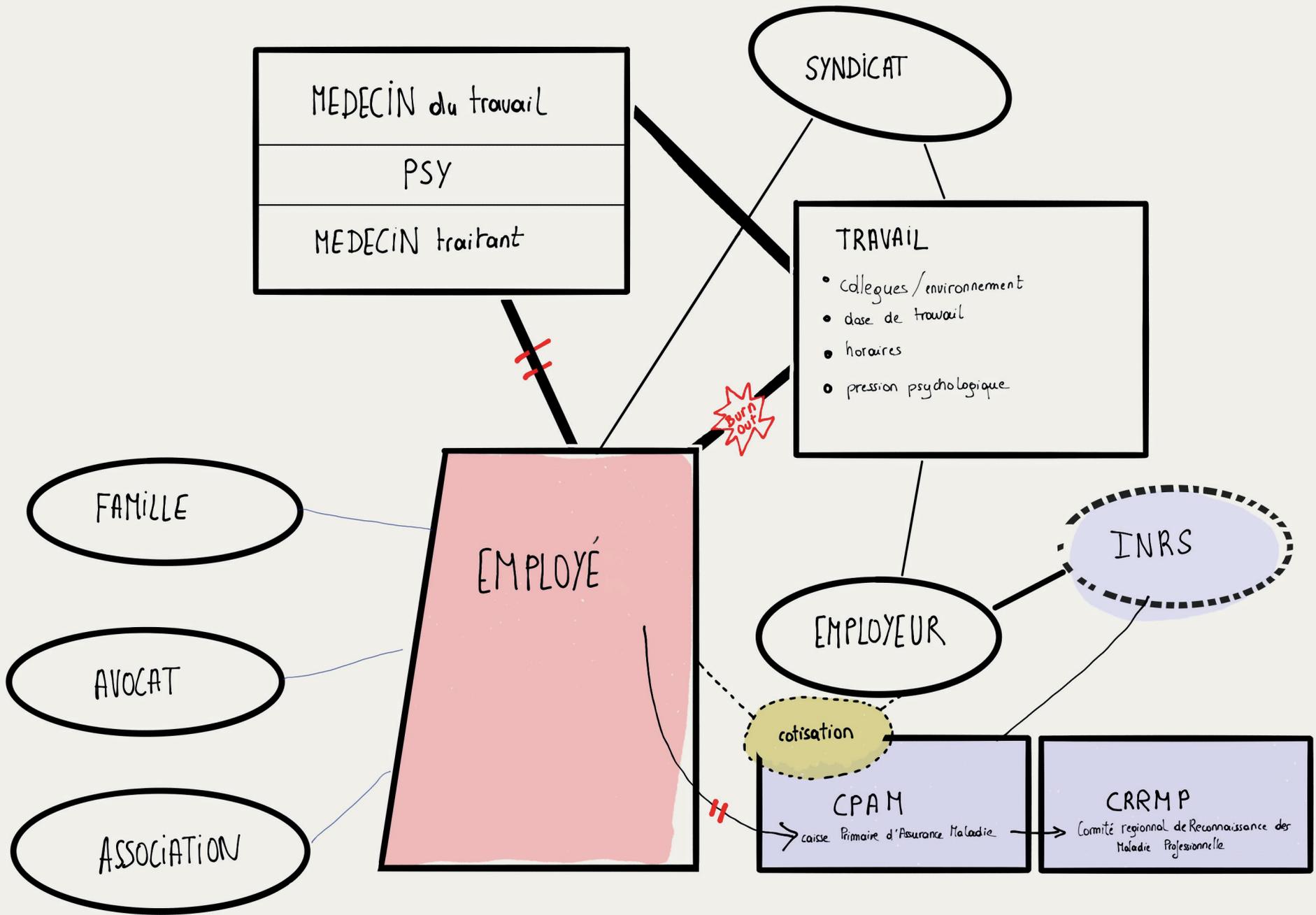


Burn-out,
maladie professionnelle ?



Maladie professionnelle



J'ai connu des gens, après ça, le monde du travail était terminé pour eux

Les démarches sont plus faciles dans les grandes entreprises avec notamment les conventions collectives

J'ai également reçu beaucoup de patients qui venaient en m'affirmant souffrir de burn-out tandis que pour moi ce n'en était pas.
Il est difficile de délier le vrai du faux sachant qu'il n'existe pas de grille claire établie des symptômes

Malheureusement, près ça, souvent la personne est déconsidérée au sein de son entreprise

Pour que le diagnostic de la maladie soit plus exact il faudra une grille avec 10 symptômes, qu'il y ait un ensemble
Hors, ceux-ci sont pratiquement impossibles à identifier

Cette pathologie entraîne une vraie souffrance mais à double-tranchant

On a envie d'aider les gens malades de leur boulot

Pour des pathologies ostéo-articulaires, on a remarqué que l'on avait de meilleurs résultats lorsque celles-ci étaient couvertes par l'assurance maladie et non par le statut d'accident du travail
Je suis persuadé qu'il en est de même pour

Dans ce type de situation, ce n'est pas productif que le salarié reste en contact avec l'entreprise

L'employeur a une obligation de résultats vis-à-vis de ses employés
Il doit prévenir ou contenir ce risque

Ensuite, le manager est censé prendre en compte l'adaptation au poste de travail et accompagner le retour au sein de l'entreprise de l'employé
Cela est plus ou moins compliqué selon la taille de la structure...

L'entreprise doit s'occuper non seulement des risques chimio-physiques sur le lieu de travail mais également des risques psychiques qui sont eux multifactoriels et donc bien plus difficiles à anticiper et encadrer

En général, une personne victime du burn-out n'est plus en action pour faire valoir ses droits

La commission de santé au travail peut être saisie par le salarié : elle représente un contre-pouvoir au sein de l'entreprise, c'est elle qui va alerter l'employeur

Le fait de demander que le burn-out soit reconnu comme maladie professionnelle a quelque chose d'impactant car on remet en cause la chaîne hiérarchique

_Responsable des ressources humaines en entreprise

Témoignage

Pense le problème collectivement

Discours préventif au sein de l'entreprise

La deuxième fois c'est un médecin du travail qui m'a interdit de retourner au travail et lui m'a mi inapte, j'ai pas compris, le déni, j'avais un évènement de 1000 personnes à planifier...
Je me suis dit, ce n'est pas possible

C'est la raison pour laquelle je n'ai pas souhaité ...
Les démarches c'est plus une perte de temps qu'autre chose

Mon conjoint c'est la personne qui m'a le plus aidé

Déni face aux symptômes

Détourner le système pour s'en sortir,
J'ai enchainé sur les congés classiques, maternité, parentale...L'avocat at été un souffle d'air
Un combat administratif avec ce genre d'institutions

Appart le site de Souffrance au travail, j'étais seule

Dans le cadre de l'entreprise, personne ne veut avouer une faiblesse au travail

Au bout de 6 mois, le médecin conseil est venu vers vers moi, quand un médecin dit non, plus rien n'est possible
Le problème est que le médecin conseil est à la fois juge et parti de la sécurité sociale

Poser un mot sur le burn-out

La barrière des démarches administratives

Les soutiens face au burn-out

_Personne ayant vécu un burn-out
Témoignage

Il faut qu'il existe un centre, un service identifiable permettant de très vite savoir ou on se situe déjà chronologiquement déjà du point de vue des procédures judiciaires, se situer par rapport aux délais, quels types d'articles tu peux avoir besoin, j'aurais aimé comprendre ce que c'est réellement le burn out
Le burn out j'en ai fais ma propre synthèse rien n'est centralisé

Je ne me sens pas victime de mon travail, pour moi, le burn-out n'est pas seulement la cause de ton travail c'est aussi une conséquence professionnelle d'un moment de ta vie où tu n'es plus en phase
Pour moi il y a une dimension très personnelle dans le burn-out

La prévention c'est du fake, le burn-out c'est un sujet tabou en entreprise

Les origines du burn-out
Le prévenir ?

A mon retour, j'ai vécu la stigmatisation
Progressivement, on m'a isolé, on m'a changé de bureau

Victime de burn-out,
une mauvaise posture

Cela va faire désormais 3 ans et je commence à peine à m'en remettre

J'ai revu ce médecin du travail à un moment donné, au bout de deux mois et demi j'ai dû le revoir, il me propose de mettre en place un mi-temps thérapeutique
Au bout de trois mois on a tout arrêté, je n'étais plus en mesure vraiment de continuer, ce sont des postes qui demandent une vraie présence, quand je venais j'étais clouée par les médicaments, je comprenais les choses mais je n'étais pas vraiment là, tué 'as qu'une envie c'est de dormir, te régénérer, tu sens que ton cerveau n'est pas aussi rapide qu'avant

Ce qu'il s'est passé c'est que après ces 6 mois d'arrêt maladie, on m'a proposé de reprendre un poste en lien avec les RH, j'ai pu assurer des missions en quelque sorte c'est une prise en charge
C'est une entreprise qui y prête attention, c'est un vrai sujet chez eux
J'ai accepté un nouveau poste, une super petite structure, voir ce qu'il se passe concrètement localement sur le terrain et en fait je me rend compte que je tombe sur une équipe de malades mentaux et surtout mon chef très nocif et qui fait tout pour m'épuiser

Quelque chose a été brisé au niveau de ton regard sur le travail

Après le burn-out

Notre rôle est d'indemniser les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de calculer le taux de cotisation de chaque entreprise et de prévenir les risques au sein des entreprises

Il faudrait tenter de créer un lien plus systématique entre médecin traitant de la personne, le médecin du travail, le chef d'entreprise afin que celui-ci puisse mieux accepter et mettre en place les temps partiels et thérapeutiques de ses employés
Tout cela est rendu difficile par les possibilités réelles de repositionner quelqu'un surtout pour ce qui est des petites entreprises

Le fait d'avoir un collègue qui répond à un travail aménagé, accepter que quelqu'un ne va pas avoir la même productivité que nous, dans ce cas, la solidarité au travail peut trouver ses limites et peut être plus encore sur les pathologies psychiques
Celles-ci ne sont en effet pas faciles à appréhender pour les autres

On sait qu'il y a parfois pression employeur sur le salarié pour ne pas déclarer maladie professionnelle

Pour que le burn-out soit officiellement reconnu comme maladie professionnelle, il manque une grille de facteurs cliniques répertoriés précis

Statistiques, sur 600 000 accidents, 20 000 correspondent à une prise en charge de maladie psychique

Pour nous le burn-out est un problème de santé publique mais pour une entreprise qui reçoit deux cas par ans, il s'agit de problèmes isolés

_Directeur adjoint à la direction des risques professionnels de la CNAM (caisse nationale d'assurance maladie, pilote réseau des CPAM)

Témoignage

La maladie pour être reconnue maladie professionnelle, les personnes doivent justifier d'un état d'incapacité de 25% au moins
De plus, en risque psychique, il est difficile de dire si un état est stabilisé

Aussi, quelqu'un dont l'état de santé est évalué à 25% d'inaptitude en psychique cela paraît très élevé, il faudra aujourd'hui réajuster ces proportions car on ne peut pas suivre la même grille que pour les autres maladies

Actuellement, par ce système complémentaire, on est à peu près à 1000 cas de reconnaissance en maladie professionnelle de maladies psychiques par ans

Prévention : dans les caisses régionales (ex carsat) corps de 800 personnes qui peuvent enquêter directement auprès des entreprises, pour les inviter notamment à appliquer des mesures de prévention
Si ces mesures ne sont pas appliquées, il est possible pour les Carsat de faire payer aux entreprises la tarification

La maladie professionnelle à la différence de l'accident du travail n'est pas datée. Elle réside d'une exposition dans la durée, on ne peut pas dater, la relier à un événement précis...

Il n'y a aucune raison médicale à investiguer la maladie professionnelle ou pas, une même pathologie est traitée, soignée de la même manière

Les pathologies sont classées avec un certain nombre de critères par colonnes, c'est une manière de résoudre les choses de manière un peu industrielle...

Mais il faut bien comprendre qu'avec tout ça on est dans le consensus entre le social et les données scientifiques